

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 59 (1949-1950)
Heft: 6

Rubrik: Propos en marge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les dirigeants de l'Alliance suisse des Samaritains nous parlent de leurs préoccupations :

M. XAVIER BIELI
Président

Développer toujours plus au sein de notre association l'esprit de charité et d'entraide qui est celui du bon Samaritain, former et instruire un nombre de plus en plus grand de samaritains et de samaritaines, tel doit être à mon avis notre devoir essentiel.

Cet idéal du bon Samaritain, nous en avons eu maintes fois la preuve, existe à l'état latent chez tout Suisse et chez toute Suissesse. Que notre pays soit menacé par un danger extérieur, ou qu'une catastrophe s'abatte sur l'un de nos villages, cet esprit de solidarité et d'entraide se manifeste dans toutes les classes de notre population, sans aucune considération politique ou religieuse. Et il n'y a pas de circonstance qui s'y prête mieux que lorsqu'il s'agit de secourir des blessés, ou lorsqu'un samaritain se voit confier le pénible devoir d'avertir une famille du malheur survenu à l'un des siens. Mais ces tâches exigent de ceux qui s'y consacrent de hautes qualités de cœur, car un samaritain doit savoir non seulement panser des blessures, mais également apporter une aide morale à ceux qui souffrent.

C'est pourquoi les sections de l'Alliance suisse des Samaritains, en plus de l'instruction qu'elles donnent à leurs membres dans le domaine des premiers secours, doivent s'efforcer de maintenir vivant parmi eux cet esprit «samaritain» et cet idéal d'entraide agissante.

M. PAUL HERTIG
Vice-Président

Ce à quoi nous tenons particulièrement, c'est de nous maintenir en contact avec le peuple. Il faut que tous, dans notre pays, sachent que les Samaritains ont à cœur de les aider, de les comprendre dans leurs peines et leurs difficultés. Avoir comme objectif de panser une plaie ou de maintenir en place un membre cassé, ce n'est pas tout: il y a encore un côté moral, spirituel, de l'individu, qu'il faut atteindre et ensoleiller. La guerre et les remous de l'après-guerre ont augmenté notre tâche dans ce sens et nous tenons à la remplir de tous nos efforts et de tout notre cœur.

Notre activité s'étend aussi au domaine social. La jeunesse monte; elle est curieuse de tout, piaffe d'impatience de se rendre utile, en un mot elle cherche sa place dans le monde. Nous désirons l'attirer à nous, employer cette force riche et vive, la canaliser, la bien guider. On obtiendra tout d'une jeunesse à qui l'on accordera confiance, et nous avons confiance en elle.

L'histoire prouve, et de quelle façon, que le peuple suisse est prédestiné à son rôle de samaritain. C'est pourquoi nous renouvelons notre appel à tous ceux qui, désirant sortir d'un égoïsme bien humain, peuvent s'unir à nous, à ceux qui ont la vocation d'aider, — et le mot vocation signifie être appelé. Ainsi que Bernanos nous le dit: «Il ne dépend pas de nous d'être appelés, mais il dépend de nous de ne pas répondre à l'appel.»

PROPOS EN MARGE

Par Samuel Chevallier

Un bien joli prétexte

Ceux qui ont travaillé dans une administration publique connaissent tous le Monsieur qui, ayant quelque chose à demander, joue au contribuable offusqué.

«Je paie mes impôts, moi!» déclare-t-il, péremptoire. Avec une telle énergie qu'on jurerait qu'il les paie exprès...

L'expérience apprend que ces revendicateurs-là sont très généralement ceux qui ne paient presque pas d'impôts! A les entendre, on penserait qu'ils ont pris une bonne part de l'administration en charge. Et puis, si on va y voir de plus près, on constate qu'il y a vraiment plus de bruit que de mal.

Le cas n'est pas unique...

Il se présente notamment à propos des œuvres de bienfaisance. Mettez la conversation sur le sujet, et vous aurez deux catégories d'interlocuteurs.

D'abord ceux qui ne diront rien, ou presque.

Puis les autres, qui partiront en guerre.

«C'est effrayant, diront-ils, on est tapé de tous les côtés. C'est une médaille ici, des cartes postales là, une formule de chèques le lendemain, une collecte par-dessus... comment voulez-vous qu'on y tienne?»

Après quoi, si vous les poussez un brin, ils mettront le second disque:

«D'ailleurs, on voudrait bien savoir ce qu'ils font de tout cet argent. Je me suis laissé dire qu'il y a un gaspillage fou, des comités, et des frais, et des voitures...»

Vous connaissez!

Ce genre de conversation a un avantage, car il vous permet de classer vos gens. Et de conclure avec une quasi-sécurité que ceux qui donnent sont ceux qui n'ont rien dit.

Oui! Ceux qui se plaignent de la surabondance des œuvres, et ceux qui se méfient, ce sont les malins qui ont trouvé un alibi. Une magnifique raison de ne donner nulle part. Comme ça, n'est-ce pas, ils ne risquent pas de donner mal à propos, ce qui est une belle garantie!

...Et c'est en tout ainsi.

Un humoriste a dit une chose que j'aime beaucoup. Voici:

«Il y a des gens qui ont trop de travail, et d'autres qui sont très fatigués.

Mais ce sont rarement les mêmes!»

Vous ne croyez pas?